

## « Conjugalité, parentalité : malaises », séminaire du 30 janvier 2023

Intervention d'Omar Guerrero :

« La conjugalité est-elle condamnée à se dissoudre dans la parentalité ? »

Pascale Bélot-Fourcade : Omar Guerrero va nous parler d'un titre qu'il va lui-même nous formuler parce qu'il est un peu long et porteur je trouve, pour cette soirée nouvelle. Ensuite il faut savoir que tous les textes vont être ramassés, mis sur le site pour que la prochaine fois il y ait une discussion sur les différents textes. Vanessa Julien va être discutante.

Omar Guerrero : Le titre que j'ai proposé est « La conjugalité est-elle condamnée à se dissoudre dans la parentalité ? ». Tu dis qu'il est un peu long mais j'en avais un autre qui était beaucoup plus pompeux mais qu'on m'a presque interdit de prononcer, et je tiens quand même à le mettre en sous-titre peut-être : « La conjugalité aura-t-elle été le passé plus-que-parfait de la parentalité ? »

Il me plaisait bien celui-là parce qu'il mettait en jeu quelque chose de la conjugaison, qui pour moi est l'un des fils conducteurs que j'avais essayé de saisir pour vous proposer quatre réflexions. J'ai quatre axes à vous proposer.

Le premier, c'est autour du conjugal, qu'est-ce que c'est que le conjugal qu'on a déjà développé lors des premières séances, donc je ne vais pas parler trop longtemps de l'étymologie ou de ce que Jean-Pierre Lebrun a pu proposer les premières fois et que nous avons un peu débattu ensemble, Anne Joos aussi, avec une autre entrée.

Je voulais le situer non pas dans une chronologie mais dans une logique à partir de Freud qui m'a été utile. Avec Pascale Bélot-Fourcade, nous avons fait tout un cycle à l'AMCPsy sur les trois métiers impossibles, qui était cette boutade que Freud a évoquée deux fois, ces trois métiers impossibles étaient, comme vous le savez : gouverner, éduquer et soigner ou psychanalyser, comme il l'a dit l'autre fois. Je pense qu'il faudrait ajouter un quatrième, qui était peut-être déjà l'intuition qu'avait Freud d'un non-rapport sexuel comme un impossible, impossible à écrire. Si pour Lacan le mariage est une illusion, comme il le dit – je vais essayer de vous retrouver la référence –, pour Freud, qui avait un rapport au mariage tout à fait différent : vous avez lu ses lettres à Martha, le côté idéalisé pour lui du mariage, qui a eu une influence, comme le pense Lacan (*Écrits techniques de Freud*, janvier 1954), une influence sur le cas de l'injection faite à Irma.

Mais cet impossible à écrire du non-rapport sexuel, il y a une tentative d'écriture par le droit romain et ça va nous être très utile de voir en quoi consistait cette tentative d'écriture du non-rapport sexuel, de cet impossible : c'est le mariage. Il y a deux séminaires où Lacan parle particulièrement, où il développe la question du mariage, c'est le séminaire sur *Le Moi*, à la fin (leçon de juin 1955) et il y a aussi *La logique du fantasme* (leçon de mai 1967) où il revient curieusement sur les mêmes idées, il développe les mêmes idées qu'il développe dans

*Le Moi*, mais une douzaine d'années plus tard. Dans ce séminaire sur *Le Moi*, il revient sur cette différence que fait le droit romain entre deux types d'union, parce que le mariage il ne faut pas croire ça nous fait toujours rêver mais ça n'est pas à l'origine une union très romantique, une union d'amour avec toute la rêverie qui est associée. C'est l'une des deux unions possibles pour le droit romain.

La première qui est la plus simple, qu'on appelle toujours du même terme mais à l'époque elle avait un vrai statut, c'est le concubinage, qui était destiné à la plèbe. L'origine étymologique des concubins est pratique : *comcubere*, la personne avec qui on couche.

La deuxième est le mariage à proprement parler, qui se passait entre nobles, entre patriciens, entre ceux qui avaient un nom.

Lacan s'appuie sur deux références pour avancer ce qu'il nous propose dans ses leçons : il y a évidemment la référence à Lévi-Strauss et ses *Structures élémentaires de la parenté*, mais il y a aussi une référence à Tite-Live, qui a écrit une remarquable *Histoire romaine* qui vaut le coup d'être consultée. En s'appuyant sur ces deux références, Lacan rappelle que le rôle de la femme dans ce mariage romain était, comme le dit Lévi-Strauss, un objet d'échange ; non pas un objet d'échange entre deux hommes – le père et le futur mari, par exemple –, mais entre deux lignées, entre deux familles. Vous voyez que si on s'arrête un instant sur ce point on voit que loin d'être une histoire d'amour dont je parlais, le mariage romain est une alliance – que beaucoup d'entre vous portent au doigt – mais c'était une alliance politique, parfois financière, stratégique entre deux familles. Cela a été le cas du droit romain, mais c'est quelque chose qui existe toujours dans beaucoup de traditions. Dans ce qu'on appelle les mariages arrangés, on n'attend pas que les tourtereaux tombent amoureux pour dire oui, on va les marier ou ils vont se marier pour des raisons qui tiennent à l'organisation d'un village, à une alliance post-conflit ethnique ou autre.

Il y a une remarque, déjà plus tardive chez Lacan, dans *La logique du fantasme*, sur ce mariage romain, qui va être construit sur le modèle maître-esclave, même si ça se passe entre patriciens, entre nobles, très vite on sait qui est qui, on sait qui a besoin de ce mariage, les places sont connues. Ce mariage romain qui a pour modèle ce rapport maître-esclave va devenir très vite – il s'appuie sur les historiens romains pour le dire – une relation entre rivaux. Au séminaire d'hiver, quelques-uns parlaient de la guerre des sexes, on n'est pas très original, il y avait déjà il y a deux mille ans, Lacan cite des périodes, ce n'est pas anodin, des périodes où des femmes empoisonnaient leur mari et c'était devenu un problème social parce que justement ce rapport maître-esclave était devenu une relation entre rivaux.

Deux mille ans plus tard, nous continuons d'interroger le mariage, peut-être qu'on pourrait ne plus l'appeler « mariage » mais plutôt « mariacle » puisque ça a l'air de tenir et on ne sait pas trop comment ! Vous vous souvenez de cette référence, je n'ai pas pris le temps de vous la retrouver chez Lacan mais on l'a étudiée ces dernières années : « *L'homme et la femme*, disait-il, *sont faits pour s'entendre... crier* », qui était une façon d'illustrer le non-rapport sexuel.

À propos de ce rapport maître-esclave comme modèle pour le mariage, j'aimerais rappeler deux points. Le fait tout d'abord qu'en s'appuyant sur Hegel, Lacan nous dit que le maître renonce à la jouissance, à l'engagement du corps. L'un autre point qui peut nous intéresser, y compris pour les études dites du genre, qui sont des problématiques très actuelles – je

n'aimerais pas trop qu'on dévie puisque ce n'est pas trop notre sujet ce soir mais Pascale Bélot-Fourcade et Jean-Pierre Lebrun qui sont parmi nous savent que le conseil scientifique de la DILCRAH vient d'être dissous, mais bon je souffle sur des braises avec la question du corps. Alors ce deuxième point, comme nous rappelle Lacan, déjà pour le droit romain, *le corps est soumis à la loi* et que ce corps – qui doit être réglementé donc – doit être « *soumis, dit Lacan, au maître absolu* ». J'ai trouvé cette référence après le séminaire d'hiver, ce maître absolu c'est la mort, dit Lacan, qui ordonne, qui soumet le corps.

J'aimerais avancer une petite conclusion à ce premier point avant de passer au deuxième, c'est que nous remarquons dans cette conjugalité qu'il y a les trois termes lacaniens : les deux partenaires, l'homme et la femme, et un phallus qui symbolise cette absence, cet impossible de correspondance qui est introduit et qui installe définitivement une altérité entre ces deux premiers termes, l'homme et la femme. Mais ce que je souligne, que je voulais partager ce soir, c'est que ce terme, ce phallus, est absent. Je vais y revenir.

Le deuxième point, le terme que je voulais mettre en tension avec la conjugalité c'est le terme de parentalité. Alors pour le définir, je ne résiste pas à rappeler l'origine étymologique de l'un et de l'autre, mais surtout de la conjugalité, comme ça a été dit lors des premières séances, c'est quelque chose qui doit nous accompagner pendant ce cycle. La conjugalité, c'est le partage du joug, terme qui est surtout utilisé, même aujourd'hui, dans le monde de l'agriculture, c'était cette espèce de poutre en bois qu'on faisait porter aux deux bœufs pour labourer la terre, creuser le sillon puis l'ensemencer. C'était ça le joug et nous allons retrouver ce terme dans beaucoup de mots dans les langues issues du latin, comme dans jugulaire qui fait la jonction au niveau du cou. Quel est donc le joug que portent les conjoints ? Hypothèse première, c'est que le joug est cet impossible du rapport sexuel. C'est-à-dire que c'est ça qui va paradoxalement les réunir, les faire tenir, les faire avancer. Je dirais aussi cependant que contrairement aux bœufs nous avons affaire, dans ce mariage romain, à une sexualité, à une fertilité potentielle, alors que les bœufs... vous savez la suite.

Ce deuxième terme, la parentalité, nous ouvre un chapitre entier parce que la parentalité vient transformer ce couple homme-femme – qui traînait ce joug invisible partout – eh bien la parentalité leur réserve une surprise, c'est celle de devenir une famille et que ce joug soit présent, en chair et en os. Le droit romain tentera alors de réglementer la famille avec des termes dont je dois la clarification à Charles Melman, car je crois que ces dernières années il a été particulièrement clair quand il a rappelé ce qui devrait être l'enjeu de la famille – cette question devrait être une évidence pour tous ceux qui travaillent avec des enfants, avec des familles. C'est-à-dire qu'il y a déjà dans ce droit romain les premières lignes de ce qui va être le partage de rôles entre S1 et S2.

Le S1 va revenir au *pater familias*, qui est celui qui va avoir le droit de vie et de mort sur tous ceux qui vivent dans sa *domus*, tous les domestiques, les enfants ou les animaux qui sont au même rang à l'époque. Aujourd'hui dans les familles, les animaux domestiques occupent toujours une place très importante aussi. La place de ce *pater familias* a été reprise par le droit jusque dans les années 70 sous le nom de puissance paternelle, c'est-à-dire que jusque dans les années 70 pour toute inscription d'un enfant, il fallait la signature du père. Ce qui est très très récent. En France, c'est seulement en 1970 qu'on a modifié la loi pour nommer cette puissance paternelle autrement : autorité parentale, c'est-à-dire une autorité partagée entre les deux parents. Pour plus de détail peut-être que Vanessa Julien aura davantage de matériel que

moi puisque dans les tribunaux, l'autorité parentale est parfois une monnaie d'échange ou un levier de négociation.

Alors, si ce S1 revient au père, le S2 ce sera pour la *mater certissima*, dont on a déjà parlé grâce aux travaux d'Anne Joos, qu'elle nous a partagés ici et lors du séminaire d'hiver. C'est-à-dire que nous avons affaire à un type d'autorité – c'est le mot qui convient pour S2 puisque dans les familles c'est comme cela que la partition se présente, c'est-à-dire que l'autorité sera du côté de S2 et le pouvoir du côté du S1.

Je n'ai pas envie de m'attarder plus que ça du côté de ce nouage, on pourra y revenir s'il y a des questions. Ce que je voulais souligner, c'est cette tentative d'écriture du non-rapport sexuel par les Romains, qui aboutit à une conjugaison, à une articulation entre autorité et pouvoir en donnant cette autorité à la mère – nous trouvons ce type d'autorité chez Kojève, qu'il appelle autorité du type père, qui est l'autorité liée au fait d'avoir donné la vie, l'engendrement, une autorité liée au biologique, au corps.

Alors si la *mater* était *certissima*, le père parfois n'était pas *certissimo*. Pour les Romains, les rôles sont différents entre le *pater familias* et le *genitor*. C'est quelque chose qui existe encore dans beaucoup de traditions africaines qui distinguent le père et le papa, disons, ce sont les deux termes qui sont souvent utilisés : il y en a un qui est là au quotidien, qui paye l'école, qui gronde, qui est un modèle, le papa ; et puis il y a le père, qui vient avec des cadeaux une fois ou deux par an mais qui a sa place, qui est respectée. Ces deux figures peuvent cohabiter et c'est quelque chose qui peut nous être très utile dans notre clinique, notamment pour les familles dites recomposées.

Nous voyons la tentative du droit romain d'articuler ce qui est d'ordre biologique – cette transmission de la vie du côté du réel – avec le symbolique du côté de la transmission du nom, c'est le nom du père, le patronyme qui va être transmis à l'enfant. Ce fonctionnement a duré en France jusqu'en 2004, je crois que c'est en 2004, puis il y a eu un changement de loi afin de permettre la transmission du nom de la mère. À l'Association lacanienne internationale on en a beaucoup parlé, j'ai le souvenir que notre collègue Jean Perrin, psychanalyste qui est juriste par ailleurs, avait contribué aux réflexions sur les effets, sur les craintes éventuelles, les questionnements sur la transmission du nom : transmettre le nom de la mère, du père, accoler les deux, quelles conditions, les contraintes, les limites de l'exercice. Mais en tout cas je souligne simplement qu'il y a là une première articulation entre pouvoir et autorité. Si nous gardons ça en tête quand nous recevons des enfants ou des familles, c'est quelque chose de repérable dès les premiers entretiens et c'est pour nous une boussole clinique de vérifier comment se place chacun, s'il y a quelqu'un, s'il y a du monde à la place parce qu'il arrive que nous trouvions des organisations – parfois désorganisations – où des parents ont déserté ou sont tous les deux à une même place, ou des parents qui ont délégué leur place à quelqu'un d'autre, enfin, vous connaissez ça comme moi.

Une conclusion à ce deuxième point serait le fait que le troisième terme autour duquel se conjuguent les parents, les conjoints devenus parents, est un terme non plus comme ce phallus absent pour l'union, le mariage ; mais dans l'organisation de la famille, c'est un enfant bien présent, bien réel, et qui va complexifier la question de l'altérité. Ce ne sont plus deux semblables qui ont éventuellement une différence sexuelle mais l'arrivée d'un enfant va introduire une autre grille de lecture qui est celle des générations et nous avons là encore une altérité qu'il faut considérer, une altérité radicale du côté des parents. C'est ce qui permet de

dire à Melman – je crois que c’est Pascale Bélot-Fourcade qui avait la référence lors d’une de nos premières séances – que l’arrivée de l’enfant est l’incarnation d’un grand Autre et nous le voyons dans la clinique, dans les familles...

Pascale Bélot-Fourcade : Melman précise que c’est l’ancêtre.

Omar Guerrero : L’ancêtre, oui. Je me permets de souligner cette altérité en le nommant grand Autre. Vous voyez ces conjoints pensaient être en tête-à-tête, avec ce joug invisible du sexuel, pouvaient jouir d’une complicité de partenaires, c’est-à-dire que ce sexuel pouvait être là à tout moment, pas seulement dans les ébats sexuels mais aussi dans le langage utilisé, dans la circulation du même langage, les mêmes mots, les gros mots par exemple. Alors que l’arrivée d’un enfant introduit cette différence radicale qui fait que justement ces gros mots ne sont plus monnaie courante entre les générations de la famille. C’est-à-dire que la présence de l’enfant va exiger l’utilisation d’euphémismes, par exemple, les parents vont se mettre à adapter les gros mots pour que quelque chose d’une colère puisse circuler, un agacement gradué, qu’un agacement puisse être manifesté autrement qu’avec des mots que l’on partagerait entre semblables (même génération dans ce cas précis).

Ce serait là un troisième point qui est la différenciation entre la conjugalité et la parentalité, sous forme de question : quels sont les effets sur la sexualité des conjoints mariés. C’est intéressant le terme de mariage, si on s’intéresse à son étymologie, qui a l’air simple en apparence mais qui est assez complexe : ça vient du latin mais il est issu de plusieurs langues, dont le persan « *marika* », qui veut dire sujet, ou le lituanien et qui aboutissent à un même terme, de « *mari* », au sens de ceux qui sont mariables, ceux qui ne sont plus enfants et dont le corps permet d’enfanter.

Je reviens à la différence entre la conjugalité et la parentalité. Ces deux mariés pour le dire comme ça, qui tiennent autour de ce joug du sexuel en tant qu’invisible, impossible, que se passe-t-il avec l’arrivée des enfants quand ces conjoints sont transformés en famille ? On va se conjuguer autrement, ils vont devoir se conjuguer autour d’une présence et cette présence va avoir un statut particulier, un effet de nouage. J’attire votre attention sur ces moments que Melman appelait « hautement symboliques » (cf. notamment son séminaire sur *La névrose obsessionnelle*), qui vont broder avec du symbolique ce qui nous renvoie au réel, à la naissance, la mort, l’union entre les deux sexes. Pour ces moments hautement symboliques, nous avons des cérémonies afin d’essayer de les attraper, de les rendre partageables, comestibles, entendables. Il n’y a pas de naissance, il n’y a pas de mort sans cérémonie, c’est le propre de l’humain justement. Ces cérémonies viennent tisser quelque chose autour de ce trou que fait le réel, c’est ce qu’ont essayé de faire les Romains avec le mariage, de dire ce trou qui existe entre l’homme et la femme, cet impossible eh bien on va tisser cette passerelle qu’est le mariage pour essayer de joindre les deux termes.

Alors que l’arrivée d’un enfant, avec ou sans cérémonie, présentifie les trois termes. Avec ou sans cérémonie, c’est-à-dire qu’il y a des couples qui ne sont pas mariés et qui deviennent pourtant parents, vous avez des couples qui n’ont jamais cohabité – vous en avez dans votre clinique – et qui deviennent parents. Pourquoi j’amène ces questions ? C’est que l’articulation des deux termes est différente quand il s’agit de s’articuler autour d’une présence, autour d’un enfant qui est là, qui introduit une altérité et qui va exiger aussi qu’il y ait des places bien différenciées, peut-être même des rôles. C’est l’un des enseignements que l’on pourrait tirer d’ailleurs des familles qu’on appelle maintenant homoparentales puisque vous avez des

couples homosexuels qui viennent consulter pour leur enfant, et vous voyez que cette différence est marquée, l'enfant sait très bien qui fait quoi.

Je vais évoquer ce type d'articulation en parlant d'un cas clinique à la fin, mais j'aimerais illustrer d'abord les effets sur la parentalité de cette présence réelle de l'enfant, avec une expérience clinique qui a été la mienne pendant longtemps au Centre Primo Levi, qui est l'expérience d'une présence réelle de la mort. Et je vais me référer en même temps au livre d'entretiens avec Charles Melman en Italie, qui s'appelle *Viaggio clandestino con Lacan* [Voyage clandestin avec Lacan], où il y a des passages qui sont très intéressants sur la question de la mort et ça m'a un peu éclairé quand j'ordonnais mes idées pour vous parler ce soir. Il parle de la mort comme ce Un qui est définitif et il donne des exemples qui choquent un peu les collègues qui lui posent les questions, en parlant de l'amour total d'une mère qui a peur que son enfant ne meure et qui vient vérifier toutes les heures dans la chambre voir s'il respire. Pour Melman, c'est la preuve d'un amour ultime. Il dit que ce sont des vœux de mort de cette mère car, si cet enfant venait à mourir, il serait avec elle pour toujours, définitivement.

Je ne vous demande pas d'être d'accord ou pas d'accord avec les propos de Charles Melman, on peut discuter et les mettre au travail surtout, mais je voulais proposer un quatrième point avant de terminer par un cas clinique, c'est qu'avec ces réflexions de Charles Melman il y a quelque chose de la présence réelle de la mort qu'il me semble important d'aborder. J'avais proposé – je l'avais envoyé au tout début comme introduction – d'aborder les effets dans la clinique, que l'on appelle la clinique du post-traumatique, mais qui sont aussi vérifiables dans la clinique avec les enfants de manière générale. Comme moi, vous avez sûrement repéré que, dès lors qu'il y a eu des situations de risque de mort, une maladie prénatale par exemple, il y a une présence réelle de la mort dans ce couple parental qui a des effets, et très très souvent, les cas de symptômes graves d'enfants qui viennent en consultation sont liés à quelque chose qui s'est passé à ce moment-là pour les enfants, pour les parents, d'un risque de mort. Quand la mort s'en mêle il y a une désorganisation qui s'installe et la mission parentale va être désorganisée, je pourrais même dire que la *fonction père* va être neutralisée pour les deux parents la plupart du temps.

Quand je parle de risque de mort, ce sont souvent des choses banales ou des malentendus dont nous avons l'habitude. Combien de fois j'ai entendu des parents qui arrivent à en rire dix ans plus tard mais qui ont été sidérés au moment de la naissance, quand la sage-femme dit « *eh ben dis-donc elle ne va pas tenir longtemps !* » et que là vous voyez une mère qui est en train d'accoucher, qui entend ces propos-là et qui se met à paniquer et que quelque chose se verrouille à ce moment-là. Je parle de malentendu parce qu'il est arrivé que les propos de la sage-femme, dans un contexte semblable, faisaient référence à l'alèse qui était sous le bassin de la mère qui accouchait, qui risquait de ne pas tenir longtemps... un malentendu dont les parents pouvaient rire dix ans plus tard. Ce qui ne les a pas fait rire pendant les premières années de l'enfant c'est qu'ils sont repartis chez eux avec ce sérieux doute : est-ce qu'il va tenir ?

Un petit souffle au cœur, une jaunisse, des maladies périnatales parfois banales qui alimentent l'angoisse des parents, qui l'alimentent par cette présence, c'est-à-dire que la mort arrive comme une possibilité réelle. Cela fait partie de l'enseignement que je dois à mes patients qui ont vécu des traumatismes graves : c'est qu'en étant adultes ils ont vécu des expériences

qu'on appelle d'imminence de la mort, ils se sont vus mourir et ils viennent avec un curseur qui est déjà dérégulé, avec une boussole affolée, ils ne savent plus, comme par exemple des femmes qui ont été victimes d'agressions sexuelles par des militaires ou en prison ; elles ne savent plus où est le curseur de la pudeur. Qu'est-ce qu'on dit ou pas ? Qu'est-ce qu'on montre ou pas ? La pudeur est un vrai outil de travail. La pudeur est une autre façon de dire la coupure, savoir jusqu'où et c'est peut-être le mot que je pourrais dire – là je l'entends – pour ces conjoints devenus parents, qui doivent se couvrir devant l'enfant, couvrir aussi leur façon de parler.

Pour illustrer cette hypothèse avec laquelle je voulais terminer, c'est-à-dire avec la neutralisation de la *fonction père*, je voulais vous parler d'un garçon que j'ai reçu fin des années 90, un garçon de 7 ans qui est venu en consultation parce qu'il était « ingérable », l'école a mis un ultimatum aux parents, soit ils allaient voir un psy soit l'école ferait un signalement parce que l'école se sentait impuissante face à cet enfant. Les parents viennent en consultation, ils ne comprennent pas, ils ne savent pas à quel moment il leur a échappé. Dès la première séance, je demande le récit de ce moment crucial, de l'arrivée de l'enfant. Curieusement ce sont souvent les mères qui se souviennent de l'accouchement et donc les renseignements qu'elles nous donnent sont précieux, le décalage avec le père ou les propos du père peuvent être précieux aussi. Cette maman me raconte qu'à la naissance de ce garçon, la sœur aînée a fait une crise d'asthme – elle était déjà asthmatique, ce qui peut être intéressant à explorer autour du lien de cette mère à sa fille, de 2 ou 3 ans – mais cette crise d'asthme semble plus grave et nécessite une hospitalisation. À ce moment-là, cette maman qui se retrouve à faire des allers-retours entre la maternité et les urgences, prise de panique, s'en va prier et s'adresse à Dieu, puis elle lui adresse une drôle de formulation, une sorte de marché avec lui. Elle lui dit, alors que personne ne lui a demandé, elle dit à Dieu – il s'agit précisément de dire *adieu* – elle demande à Dieu que, s'il devait en prendre un, qu'il prenne le petit parce qu'avec la grande, elle a déjà une relation établie, il y a quelque chose qui circule avec elle, une « connaissance », c'est le mot qu'elle utilise. Alors que le bébé, il vient d'arriver, le lien ne serait pas encore tissé. S'il faut en prendre un, qu'il prenne le petit...

Les deux ont survécu. Cette mère vient consulter sept ans plus tard. En tissant le récit de l'arrivée de ce garçon, lors des séances préliminaires, elle s'effondre en larmes devant moi et me dit que jamais elle n'a osé gronder cet enfant parce qu'elle se sentait coupable et elle ne savait pas pourquoi. Il a fallu quelques séances pour qu'elle puisse formuler quelque chose de ses vœux de mort. Elle se sentait coupable et elle avait embarqué son mari dans sa culpabilité, mari qui était quelqu'un de très bien, qui avait eu des enfants avant avec qui tout s'était bien passé, mari qui était je dirais capable de faire son travail, d'accomplir cette fonction à laquelle il était appelé. Mais vu que sa femme l'avait embarqué dans cette culpabilité qui a fait barrage, il s'est concentré sur son travail, assurant les finances de la *domus*, mais ce faisant il s'était plus ou moins désengagé de cette *fonction père* tout en restant solidaire de sa femme, j'allais dire comme le bœuf de l'étymologie du conjugal.

Comment intervenir dans cette situation sans devenir une espèce d'éducateur spécialisé, de « Super Nanny », ou de coach qui aurait pu leur expliquer ce qu'il fallait faire avec cet enfant ? Parce que l'analyste peut bien entendu faire une lecture des effets d'une absence de coupure, par exemple, il peut même poser une question ou faire une interprétation de la dynamique d'évitement des parents, mais il ne lui revient pas de faire injonction ou même indication sur les modalités de faire cette coupure, cette opération. Ce garçon avait beaucoup

de jouets, ce père dépensait une fortune pour le gâter, on ne pouvait rien lui refuser quand il voyait dans une vitrine... jamais il n'avait pu y avoir une limitation à quoi que ce soit, jamais rien ne venait faire coupure et ça a été très difficile pour les parents d'accepter de faire coupure pour des choses parfois très simples d'organisation à la maison, les espaces, les chambres des uns et des autres, les horaires. Cela fait partie de notre repérage clinique autour de l'articulation entre le pouvoir et l'autorité pour l'enfant : les interroger sur comment se passent tous ces moments de coupure, d'autonomie, le couchage, comment ils se disent au revoir – et non pas adieu – ou bonne nuit...

Grâce à leur acharnement, à leur souffrance qu'ils ont mise au travail, ces parents ont pu accéder à quelque chose de cette *fonction père* qui était complètement écrasée, inopérante, différée. Ils étaient demandeurs, cette maman surtout, elle m'a demandé combien d'heures de jeu vidéo devaient-ils permettre. Voilà une possibilité, relativement simple – surtout pour un psy homme dans notre contexte social – d'accepter de jouer à cette place-là mais, je vais le dire comme ça, peut-être qu'il y a d'autres façons plus soft de le dire, pour moi ce n'est pas éthique de venir boucher, ce n'est pas responsable, de ma place d'analyste de venir occuper cette place. Ce n'est pas mon travail. Le mien, c'est d'entretenir une place vide et de questionner ces parents pour voir quel est l'arrangement, quelle conjugaison paraît possible. Il arrive souvent qu'une mère ait désinvesti le père de l'enfant, très bien, on va voir jusqu'où ce père peut et, si ce n'est pas lui, qui d'autre. Qui, cette mère S2 va-t-elle autoriser à pouvoir quelque chose ? Je le dirais comme ça.

Je voulais terminer pour qu'on ait un temps d'échange sur une petite phrase qui pour moi souligne ce que je viens de vous dire de cette place de l'analyste, surtout de l'analyste d'enfant qui ne devrait pas céder à cette demande, parfois très angoissée, de venir occuper la place avec des instructions. Vous l'entendez tous les jours : « *mon enfant a une addiction aux jeux vidéo, dites-nous combien d'heures il doit jouer ?* ». Mais qui d'entre nous va être fichu de conseiller une temporalité ? Qui va se glisser dans ce lit qui n'est pas le nôtre ?

Terminons sur ce non-rapport sexuel qui est notre fil conducteur, notre héritage depuis Lacan – même si Freud en avait l'intuition –, avec une petite phrase du séminaire *Ou pire*, dans la leçon de décembre 1971 où il parle d'instituer le rapport sexuel « *par une sorte de fiction qui s'appelle le mariage, la règle serait bonne que le psychanalyste se dise : sur ce point, qu'ils se débrouillent comme ils pourront !* ». C'est je pense la seule réflexion que pourrait se faire l'analyste par rapport à un mariage. J'avais rappelé au séminaire d'hiver cette conférence qu'avait faite Charles Melman à la maison de l'Amérique latine il y a une quinzaine d'années, intitulée « Comment être heureux en couple en une leçon », qui a fait évidemment salle comble. Voyez, on y croit ! On était assis même sur les gradins. Il avait résumé le non-rapport de Lacan à l'écriture du bonheur – c'est toujours une tentative d'écriture, ça nous enseigne – il avait dit qu'il faudrait écrire le bonheur en deux mots, c'est-à-dire le *bon heurt*, c'est-à-dire qu'on se heurte quand ça vaut la peine, quand les enjeux en valent la chandelle. Tout le reste, toutes ces plaintes sur les conjoints qui laissent des chaussettes au pied du lit... Eh ben peut-être que ça ne vaut pas le coup d'user nos couples pour des chaussettes. Je vais peut-être m'arrêter là-dessus et y revenir si vous avez des questions et prendre note de vos remarques. Merci beaucoup.

Pascale Bélot-Fourcade : Je vais te remercier Omar de ton intervention très riche et pour plusieurs raisons, puisque tu as situé les choses au départ sur l'histoire, l'historicité du social



qui n'est pas exactement sans écart avec la temporalité du sujet et tu finis très bien d'ailleurs à la fin sur « *Qu'ils se débrouillent !* ». J'ai trouvé très intéressante la manière dont tu introduis l'arrivée de l'enfant enregistrant la génération et que tu rendrais à ce moment-là réelle la présence de la mort et de la dette infinie, d'ailleurs. Et en troisième position, merci pour le rôle du psychanalyste dans les affaires familiales, sa place entre le S1 et le S2, pas très confortable en quelque sorte. Je te remercie pour tout ça. J'espère que Marika Bergès, Jean-Pierre Lebrun et Vanessa Julien vont pouvoir intervenir.

Jean-Pierre Lebrun : Je veux bien intervenir. Je vais risquer d'être un petit peu polémique. Merci Omar pour cette présentation que j'ai trouvée très intéressante, la question n'est pas là, mais je voudrais revenir sur ton cas clinique, parce que je trouve que... si je veux être polémique c'est pour essayer de faire émerger quelque chose d'une vérité qui n'est pas si facilement accessible que ça. Ce n'est pas du tout par opposition comme telle. Mais je voudrais dire quand même que cet enfant vient ingouvernable, ingérable, c'est comme ça que tu as dit, mais voilà plutôt que d'essayer de voir en quoi il est ingérable, enfin tout ce qu'on pourrait étudier, non, tu essayes, tu nous fais témoignage aujourd'hui que tu historicises, tu demandes aux parents d'essayer d'historiciser ce qu'il s'est passé. Ce que je crois tout à fait crucial, vraiment important, la preuve c'est que dans le déroulement de cette historicité apparaît une série de choses qui se règlent toutes seules. Au fond les choses se règlent et les gens retrouvent leur place.

Ce qui m'embête plus, c'est quand tu tires la conséquence, que tu dis la place là, ce n'est pas éthique de venir boucher cette place. Alors, est-ce que c'est si simple que ça aujourd'hui, de dire qu'il n'y aurait que le silence qui serait éthique ? Alors que je pense qu'au contraire, moi personnellement – et j'ai déjà eu cette discussion avec Marika Bergès, donc c'est une discussion qui revient régulièrement –, je pense que dans l'actualité clinique telle qu'elle se présente, bien sûr, le fait de venir nous voir déjà, te voir, est déjà une ouverture tout à fait importante évidemment c'est clair. Tu ne réponds pas de façon directe par des conseils sur la façon de faire mais tu relances l'historicité. Et dans cette historicité, sans être narration, revient toutes ces difficultés que tu as rappelées très justement et qui permettent de trouver un fraying. Néanmoins je ne suis pas d'accord quand on dit, aujourd'hui, je dis bien aujourd'hui, dans la clinique il me semble que ce n'est pas parce que l'analyste dirait quelque chose ou interviendrait qu'il serait d'office un coach. Moi ça ne me dérangerait pas du tout, dans ma pratique à moi, je ne dis pas que c'est la bonne, j'essaie de discuter, de dire à cette mère « ben oui, il faut lui mettre une limite, quoi ! ». Ça ne me gênerait pas. « Faites comme vous pouvez » et évidemment je ne dirais pas « il faut la mettre à 10h ou à 9h », ce n'est pas ça. Parce que je crois qu'on ne se rend pas compte à quel point aujourd'hui les parents sont très démunis devant les transformations qui ont lieu et il me semble qu'à cet égard-là, notre position il ne faut pas tomber dans une sorte d'idéalisation, il faut éviter de tomber dans une idéalisation, surtout pour les thérapeutes d'enfant, enfin même avec les thérapeutes d'adulte, mais ça c'est une autre affaire. Tu vois ce que je veux dire ? C'est qu'en le disant comme tu le dis, je ne voudrais pas que ça renforce l'idée selon laquelle il faudrait idéalement ne rien dire, ne pas intervenir ou laisser se dérouler les choses, alors que je pense que pour moi ça devient important aujourd'hui que l'analyste fasse sien ce qui lui est amené et qu'à partir de cette position où il est parvenu à faire sien ce qu'il a entendu, eh bien sa réponse devient énonciative. Et donc s'il y a de l'énonciation de son côté, par rapport à ce qui est amené, c'est tout à fait compatible éthiquement avec la psychanalyse. Ça ne marcherait pas comme ça si on donnait des conseils, ce n'est pas ça. En tant que faisant avec ce qui lui est rapporté, il me

semble qu'aujourd'hui, nous sommes souvent amenés, comme ça, à dire une chose ou une autre qui témoigne de ce que nous avons entendu, qui devient une véritable énonciation. J'ai peur qu'en reprenant uniquement comme tu l'énonces là-bas, ça laisse d'autant plus entendre qu'aujourd'hui on doit se méfier de « se mouiller » parce que du coup ça risque de glisser du côté du coach ou de la « Super Nanny ». Ce n'est pas vrai, je le conteste vivement, pas ce que tu as fait ou ce que tu as amené, mais ne théorises pas comme ça parce que je pense qu'il faut penser les choses différemment.

Omar Guerrero : Jean-Pierre tu n'as rien à craindre d'une polémique parce que je sais que tu aimes bien débattre et que j'aime beaucoup débattre avec toi. C'est quelque chose qu'on doit entretenir parce que c'est une vraie possibilité de débat donc ta remarque me fait affiner et peut-être ajuster ce que je disais. Parce que je ne voudrais évidemment pas que mes propos soient entendus comme « il ne faut pas se mouiller » ou « avec les enfants, il faut maintenir une position de silence » ou même avec les adultes d'ailleurs, non. J'ai défendu, j'ai commenté plusieurs fois cette phrase de Melman « *se taire à bon escient ne suffit pas* ». Pour moi, c'est très actif. Alors deux remarques : il y a un terme qu'on utilise en France, je ne sais pas si en Belgique on l'utilise aussi mais, pour avoir travaillé en pédopsychiatrie, en CMPP par exemple, en recevant des enfants, il y avait un terme qui est devenu presque tabou et pourtant, j'y tiens, je pense que c'est un terme qu'on doit pouvoir manier, c'est « la guidance parentale ». Pour moi, ce n'est pas un tabou et ça va dans le sens de ce que tu dis : aujourd'hui il y a des gens qui sont démunis parce qu'ils n'ont plus l'appui sur une tradition, sur une religion, qui va leur dire qui va leur donner quelques indications de ce qui est attendu de leur place. Et donc des parents qui viennent avec une question parfois naïve, mais vraie, par exemple quand ils demandent « combien d'heures il doit jouer au jeu vidéo ? », ce n'est pas moi qui vais dire combien d'heures, mais pour moi ils viennent avec une vraie question et ce n'est pas une question dont il faut se moquer. Parfois sur des questions beaucoup plus fondamentales, comme ce que j'ai appelé ces moments de coupure, il faut... il y a un mouvement – surtout avec les enfants parce que le transfert ne s'engage pas de la même manière parce que quand nous recevons des adultes, il y a une demande la plupart du temps, même chez l'obsessionnel qui dit « c'est ma femme qui m'envoie consulter chez vous », il y a une bribe de demande, alors que chez un enfant, chez ce garçon de sept ans dont je parlais, il n'y a aucune demande, lui ça le fatigue de venir me voir – un mouvement en tant que psychanalyste d'enfant qui pour moi est nécessaire, comme tu l'as bien entendu, de remettre une histoire et le récit est déjà une invitation à écrire quelque chose, à inscrire de l'histoire de cet enfant qui va embarquer des parents, pas seulement l'enfant. En tant que psychanalyste d'enfant, il doit y avoir un premier moment où je m'avance, je ne peux pas rester mystérieux, énigmatique jusqu'au bout, en laissant des parents qui ont une vraie demande, désemparés, pour le dire comme ça.

Je réagis ensuite à ta deuxième remarque, avec le même exemple, quand tu dis que les parents demandent « à quelle heure il faut le coucher ? ». Je ne vais pas faire la « super nanny » en disant « 20h30 parce qu'il lui faut dix heures de sommeil ! ». Je n'en sais rien moi. Mais je vais restituer la question pour que ça ne reste pas énigmatique justement : « qu'est-ce que vous diriez, vous ? » par exemple. Il faut qu'il y ait coupure, je n'ai pas peur des « il faut ». Je peux demander « quelle va être votre 'recette' à la maison ? 21h ? Très bien ! C'est 22h ? Très bien ! Du moment où vous tranchez ». Puis je reste présent par mes interventions. Ce n'est pas quelque chose de magique avec des bonnes paroles. Non. Pour moi il y a un vrai travail de tricotage, de reprise avec la séance d'après : « bon, alors ? Comment ça a été ? Qu'est-ce qui a

marché ? Comment on ajuste ? » C'est comme les enfants qui apprennent à faire leurs lacets : mon grand-père posait son doigt sur le premier nouage pour qu'il tienne et ensuite on pouvait faire le deuxième puis il enlevait son doigt et le lacet était fait. Pour moi, c'est nous, les analystes qui posons ce doigt pour permettre un premier nouage pour l'enlever ensuite et que les choses prennent. Mais je suis plutôt d'accord avec ce que tu as dit.

Jean-Pierre Lebrun : Je me permets, si tu veux bien, d'ajouter deux petites choses à ce que tu as dit. D'abord, je trouve que dans ces cas cliniques, ce que tu amènes précisément, c'est que le père réel est absent mais le père comme nom il est là, le père qui nomme est bien là, mais le père qui intervient concrètement il n'est plus là, il n'est pas là. Et la deuxième chose c'est quand tu as dit, et c'est ça qui m'a fait réagir, que ce n'est pas éthique de venir boucher cette place, c'est vrai comme tel. Mais le problème c'est qu'aujourd'hui, vu ce qui se passe, c'est parfois en occupant la place et la montrant truffée par de l'absence que, du coup, on la fait entendre. Et faire ça ce n'est pas d'office la boucher.

Omar Guerrero : C'est pour ça que pour moi ce serait du côté du bien-dire. Venir boucher ce serait dire « il faut que ce soit à 20h ». Alors qu'il faut qu'on s'avance, il faut une accroche – je le disais – par le truchement du transfert, il faut qu'on soit présent pour qu'ensuite, comme tu le dis, je n'aurais pas utilisé cette expression, que ce soit « truffé d'absence », c'est joli, pourquoi pas. C'est-à-dire que pour moi, il faut cette amorce, de venir quelquefois laisser miroiter que tu pourrais occuper cette place, il y a un transfert qui s'engage mais tu n'y es pas. Alors ce que je ne trouve pas éthique – je le disais de manière plutôt négative, « ça ne serait pas éthique de... » –, c'est d'occuper cette place pour de vrai. Je dirais qu'il faut cette amorce transférentielle pour ensuite entretenir la place vide.

Une autre chose sur laquelle je suis passé un peu vite, mais qui est liée, c'est que je soulignais le fait d'être un psy homme, recevant cette famille-là. Il arrive qu'après les séances, ce soit la mère qui dise à la maison « c'est le Monsieur qui a dit que... », « on va faire comme a dit le Monsieur » – même si ce n'est pas moi qui ait dit « il faut ». On peut l'entendre d'ailleurs comme cette nécessité, je dirais d'« habiter » (c'est un clin d'œil à « Lituraterre » où Lacan disait « c'est le langage qui l'habite »), c'est-à-dire quelque chose de phallique qu'elle amène à la maison en disant c'est « Monsieur Guerrero qui... » et, comme par miracle, le papa qui n'était jamais disponible vient accompagner l'enfant la fois d'après. Voilà, c'est important pour moi, encore une fois, la question du nouage, et à ce moment-là savoir se retirer. Merci Jean-Pierre.

Pascale Bélot-Fourcade : J'avais souligné ce qu'il y avait dans ton intervention d'intéressant vraiment, c'est que l'arrivée de l'enfant met en place la génération et nécessairement la présence de la mort. Je crois qu'actuellement peut-être que quelque chose de la parentalité et de la conjugalité se nouent de façon difficile parce que nous avons très très peu l'idée de la mort, qui est obturée par la science, alors que le trauma justement qui n'est pas si facile que ça à traiter surgit. J'encourage qu'on regarde sur l'*AMCPsy* le texte que tu as fait sur l'exil, qui est un très beau texte sur la question de la mort, mais je veux dire que tu as noué dans ce texte et c'est très intéressant.

Omar Guerrero : Puisque tu rappelles ces quelques points Pascale, effectivement l'arrivée d'un enfant nous rend la grille de lecture plus lisible. Il s'agit pour moi d'une grille perceptible chez Freud, ces deux grands axes qui quadrillent notre existence qui sont le sexe et la mort, et que Freud va articuler sous la forme d'interdits, de l'inceste et du meurtre. Et qui

concernent justement la question des générations, ces différents traits qui séparent les générations et qui doivent être respectés pour ordonner le social mais aussi de la différence sexuelle qui ordonne. Alors qu'est-ce qui se passe aujourd'hui que nous sommes délestés des religions et que nous n'avons plus cette grille ? Je disais avoir reçu cet enfant vers 1997, mais ça m'avait déjà étonné à l'époque de voir que dans beaucoup de familles, déjà il y avait pour moi une surprise linguistique, j'avais constaté en Amérique latine que ce qui était transmis de génération en génération, encore dans les années 70 – parce que le mai 68 est arrivé avec un léger décalage en Amérique latine, mais ce qui était la norme et ce qui est transmis dans les familles – c'est que les parents tutoyaient leurs enfants mais les enfants vouvoyaient les parents. Quand je suis arrivé en France, mai 68 était passé par là et il y avait déjà un tutoiement intrafamilial généralisé. J'ai vu ensuite, je ne sais pas si vous l'avez remarqué aussi, que de plus en plus ce qui pouvait être un trait d'humour à l'adolescence, surtout chez des garçons le fait d'appeler les parents par leur prénom, eh ben dans beaucoup de familles, c'est devenu la norme, c'est-à-dire que les enfants appellent les parents non plus par leur fonction mais par leur prénom. C'est alors un exemple de présence ou d'engagement de l'analyste, comme je le disais à Jean-Pierre, parce que même si l'on est en train de parler d'autre chose, je ne manquerais pas de ponctuer « eh mais attendez, vous avez parlé de Robert, vous l'avez appelé Robert ? Pourquoi ? Qui est Robert ? Ah, c'est votre père ? » Façon de faire exister cette fonction-là. Je disais peut-être Robert en pensant à la comptine du roi Dagobert, parce qu'on trouve la culotte à l'envers (dans les générations) et le fait de nommer, de rappeler qu'il y a des fonctions, ça a des effets étonnants.

Jean-Pierre Lebrun : Je voudrais dire, pour reprendre ce que dit Pascale, dans le *Télérama* de cette semaine, il y a une interview de Didier Sicard, notre ancien Professeur de médecine qui était au Comité d'éthique et qui dit noir sur blanc que pour un étudiant français en médecine, aujourd'hui, la mort n'existe pas. C'est bien la preuve qu'il y a quelque chose du côté de la projection de la mort ou de l'intériorisation de la mort qui est en train de faire... de s'éclipser. À tous les niveaux et, du coup, quand c'est un enfant qui vient rappeler ça, ce n'est pas si évident.

Pascale Bélot-Fourcade : Merci Jean-Pierre parce qu'à l'exigence éthique que nous avons rappelée et à laquelle nous avons participé, Sicard nous avait rappelé la présence, justement lui. C'est très intéressant parce qu'il était peut-être le seul à pointer cette dimension, un vieux médecin.

Anne Joos : Est-ce que je peux amener quelque chose ? Omar, merci beaucoup pour ton intervention. Dans la suite de la remarque de Pascale Bélot-Fourcade, je voulais dire, et tu le disais bien aussi, comment l'arrivée d'un enfant est porteuse d'altérité. Et comment ça se joue aujourd'hui justement dans cette conjugalité, qui a tendance à effacer toute trace d'altérité et comment l'arrivée d'un enfant justement vient perturber cet horizon d'égalité, de mêmeté, ça bouleverse au fond une certaine idéologie. On pourrait dire l'altérité mise de côté, mais elle revient avec l'enfant et ce n'est pas si évident que ça. Et ça redistribue l'altérité au sein de la conjugalité.

Omar Guerrero : C'est comme ça, Anne, que j'ai entendu la question du mariage comme illusion. Effectivement on y va, je le disais, entre semblables, avec l'illusion. C'est pour ça que j'ai rappelé la différence entre le mariage et le concubinage. Le concubinage, c'était pour les pauvres qui n'avaient pas deux familles à réunir, qui n'avaient pas de nom et donc leur

union était une union où ils se mettaient simplement d'accord, ils partageaient le lit. Et ils étaient dans cette illusion d'être d'égal à égal, comme tu dis, entre mêmes, mêmété, et l'arrivée d'un enfant fait qu'on ne peut plus, on ne peut plus jouer à cette mêmété, donc il y a un niveau d'altérité qui vient faire exister, c'est pour ça que je parlais de la présence positive aussi, la positivation de ce tiers, que ce soit un enfant adopté, que ce soit une PMA, un « accident » ou, comme le disent parfois des patients qui viennent nous dire qu'ils n'ont pas été désirés. Cela fait exister l'altérité et ça organise autrement, on ne peut plus faire comme si on ne savait pas.

Pascale Bélot-Fourcade : Et ça fait surgir aussi, Omar, ce qu'il en est des non-dits des familles, parce que c'est là que s'inscrit à nouveau le symptôme de l'enfant et tel que Lacan l'a... jusqu'à présent ce n'était pas symptomatique. La dimension du symptôme arrive avec la question de l'enfant, je crois que c'est important pour le psychanalyste d'enfants de saisir cette dimension avec ce que c'est qu'un symptôme. Il y a un très beau texte de Lacan, que l'*Epep* a vraiment travaillé sur le symptôme de l'enfant, et surtout ce qu'il en est dans les générations dans cette temporalité, cette historicité, qui est quand même dans un écart avec la temporalité du sujet dans la société, tu vois. On ne peut pas le superposer et je pense que là arrivent ce que l'on appelle les non-dits, les secrets, les aménagements et je crois que c'est important cette place-là qui surgit de l'ancêtre.

Omar Guerrero : Mais tu sais Pascale, il y avait dans ces travaux sur le symptôme de l'*Epep*, parfois entre les lignes – et c'est une façon de répondre encore un peu à Anne – ce refus d'altérité sur lequel se construit le couple. On a parlé d'amour au séminaire d'hiver, comme tentative de faire un avec l'autre : quand on a essayé d'éjecter, d'évacuer l'altérité, elle revient par la fenêtre !

Anne Joos : Exactement, elle revient par le berceau !

Omar Guerrero : Mais aussi l'enfant comme une écriture, comme disait Pascale, de ce symptôme des parents et nous analystes d'enfant nous sommes sensibles à la transition entre l'enfant symptôme des parents et qui à l'adolescence commence à avoir ses propres symptômes. Mais dans ce premier temps effectivement des symptômes qui sont une écriture sur le corps de l'enfant, des symptômes sous forme d'agitation, de refus d'apprentissage ou autres, mais qui sont pour moi une écriture du symptôme du couple parental.

Patrick Gauthier-Lafaye : Par rapport à ce que vient de dire Pascale et à ce que tu viens de dire Omar, qui me paraît très important j'aimerais bien savoir comment ça s'est passé parce que dans le fond, tu situes les choses, et ça te permet de parler de la coupure mais je pense que s'il y avait une difficulté particulière dans ce cas-là et je pense qu'elle devait être sacrément particulière, c'est que même si Dieu ne fait pas coupure, qui peut faire coupure ? Elle est quand même allée demander au Bon Dieu ! Et comme tu le précises tout de suite après, les deux sont là. C'est vrai que dans le fond, comment dans ce cas-là on peut faire coupure sans que ce ne soit pas quelque chose qui est du côté « ou bien ou bien ». Tu parles de Sicard, mais on parle de la mort c'est vrai, c'est un autre problème, mais dans le fond, de la mort on ne sait qu'une chose, c'est le cadavre parce que le reste c'est purement une idée. Et ça révèle un fantasme, c'est ce que dit Melman, en prenant une négation : elle ne savait pas qu'il y avait un souhait de mort. Et moi je voudrais bien savoir la suite de l'histoire, comment cette femme, comment tu as pu ou il a pu s'introduire dans cette affaire, c'est sûrement chez la mère, quelque chose de la coupure qui est structurant et non pas comme cette espèce de... tu as

présenté ça comme un marché. Comment elle peut transformer ça et comment elle a pu le faire ?

Omar Guerrero : Elle a pu le faire, elle a pu le faire, je dis bien elle (c'est elle qui est allée parler au Bon Dieu). Voilà et elle a réussi par un autre marché, c'est-à-dire que ça a été sous cette forme-là, un marché domestique : elle a commencé à négocier avec l'enfant, avec la présence, en associant le papa sur ces moments de coupure, parce qu'il n'y avait pas d'heure de coucher et donc le fait de commencer à fixer une heure, ça faisait office de négociation. Et pour l'encourager, pour l'amener à négocier, à jouer – c'est justement ce que tu viens de dire – j'étais justement sur la question de la mort : dans ce « ou bien ou bien » il n'y avait pas mort d'homme, alors que pour elle, la moindre condition fixée à l'enfant c'était contaminé par la mort, ça venait avec la mort. S'il n'y a pas de mort d'homme, on peut fixer telle heure ou telle heure, ça pouvait se dire désormais.

Jean-Pierre Lebrun : Ce qui est tout à fait fascinant dans ton intervention que tu ramènes très simplement mais on devrait la décortiquer, parce que tu as dit qu'elle n'a jamais osé gronder l'enfant parce qu'elle se sentait coupable. Et après tu as dit que le père s'était désengagé de sa fonction de père. Ça montre bien le tableau auquel on a quand même de plus en plus souvent affaire pour des raisons qu'on peut lire là dans l'enfant symptôme de Lacan. L'enfant symptôme de Lacan, soit il est le symptôme du couple parental, dans ce cas c'est beaucoup plus facile, soit il est le symptôme qui ne relève que de la mère, ce qui est le cas ici. L'ingérable relève de cette incapacité de la mère de mettre des limites et de le gronder de temps en temps. Toi, tu es intervenu là de façon telle que tu as pu donner de nouveau assez au père la *fonction père*. Et tu as levé par la narrativité, tu as levé chez cette femme, le fait que c'était tout à fait insupportable pour elle de gronder cet enfant vu la culpabilité qu'elle avait de pouvoir gronder cet enfant. Au fond elle le gardait pour elle. Ce qui me frappe dans cette affaire c'est que ce n'est pas grave mais on voit bien comment les mutations actuelles viennent donner de plus en plus fréquemment ce type de tableau-là. Nous avons à disposition tous les éléments, le père qui est dans le cirage autour, qui tourne en orbite autour, et il a nommé l'enfant, le nom du père est là mais comme père réel il n'intervient pas.

Jean-Marie Forget : Tu as fait référence effectivement au réel de l'apparition de l'enfant. Le problème que l'on constate dans la clinique des enfants c'est que justement ce réel-là il se confronte aux effets du discours capitaliste, dans la logique du couple parental soit un discours inconséquent. Il n'y a pas de représentation de la perte, il n'y a pas de représentation de l'altérité ni de la différence. C'est ce qui fait cette clinique qui nous étonne beaucoup, soit l'agitation, soit des troubles du comportement, etc., et cette difficulté qu'on a à réintroduire la référence à la perte dans le discours familial, dans le discours qui l'entoure. Et ce qu'on connaît bien de l'érotisation de sa place en tant qu'il viendrait à la place du manque partagé par les parents, c'est quelque chose qui ne se joue pas tant qu'il n'y a pas de référence à la perte dans le discours. Et donc on est confronté à la fois à ça dans cette logique familiale, c'est la clinique qui nous apprend ça, ces manifestations qui ne sont pas structurées, qui sont exubérantes au point d'en faire des, comment dire, qui sont repris dans les discours de santé publique.

Et puis l'autre versant qui va tout à fait dans le sens que tu as amené quand tu fais référence au mariage et à l'histoire des couples, il me semble que c'est à partir du droit romain et effectivement l'Église qui apporté ultérieurement des modifications, puis la royauté, puis le

code Napoléon après la Révolution a voulu introduire une égalité qui en fait n'a pas trop marché et qui a fini par aboutir actuellement à une sorte d'insistance sur l'authenticité ou de quête de l'authenticité du couple nucléaire, et où l'amour, dont on se plaint souvent dans notre travail, de cette générosité à l'égard des enfants parfois quitte à dénier la différence, est liée à cette nécessité d'entretenir la quête d'authenticité de s'aimer au sein du couple et avec l'enfant. Et c'est aussi un élément qui les freine pour introduire une dysharmonie dans l'autorité, un écart homme et femme au sein du couple si c'est un couple homosexuel. Tout ce qui serait l'altérité c'est une dysharmonie qui vient mettre en cause la logique du couple nucléaire. Ce sont des éléments auxquels on se confronte et l'autre élément c'est cette inconsistance, cette inconséquence du discours dans lequel il n'y a pas de place pour l'enfant. Effectivement on a à travailler les choses au niveau de la structure un peu comme tu l'as souligné avec l'historicité. Dans l'historicité, c'est vrai aussi, on amène les parents à faire part à l'enfant de leur discours et on est tout à fait surpris, parfois avec un enfant agité, que le fait de reprendre cette historicité lors des séances, ça fait qu'avec l'enfant qui s'agitait au début, eh bien il vient se caler dans un fauteuil et il s'endort. Comme quoi, ça le calme et il trouve une place avec l'articulation des propos des parents qui deviennent conséquents. Et à ce moment-là il trouve une place où se poser. Et à ce moment-là la question de l'érotisation et de la sexualité se pose, mais le transfert va chercher les choses du côté du discours. Il me semble que tu as bien avancé les axes de réflexion qui éclairent les exigences de la clinique.

Omar Guerrero : Merci Jean-Marie, on a un peu dépassé l'heure, alors je dirais juste un mot par rapport à ça, enfin deux. Tu parles de l'enfant calé qui s'endort dans un fauteuil, effectivement il y a des parents qui viennent et disent « *il tient des propos déplacés* ». Mais tout est dit : d'où ils viennent ses propos, de quelle place ?

Et un mot d'humour pour terminer, je vais demander au trésorier de l'ALI de financer un vin chaud pour vous faire venir sur place la prochaine fois. Merci à tous et bonne soirée.

*Transcription : Nadine GAUTIER*